

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le  
lundi 11 janvier 2012 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

Les sujets à considérer sont les suivants:

1. Ouverture de la session
2. Dépôt au MDDEP – Étude d'impact environnemental pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes
3. Période de questions
4. Fermeture de la session

2012-01-001  
5635

**DÉPÔT AU MDDEP – ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL  
POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE STABILISATION LE LONG  
DES BERGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT SUR LE TERRITOIRE  
MUNICIPAL DE POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QUE**

la firme Cima+ a finalisé la préparation de l'étude d'impact environnemental pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'autoriser la firme Cima+ à présenter, au nom de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, l'étude d'impact environnemental pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et/ou de tous autres gouvernements et/ou organismes.

Il est également résolu d'envoyer le paiement de 4 298 \$ requis avec l'étude.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

INITIALES DU MAIRE  
5636  
INITIALES DU MAIRE

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit levée; il est 19 h 35.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECRETAIRES-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE